

ESTUAIRE INFO

n° 86

Février 2026

La coccinelle, le puceron et le jardinier

La préservation des espèces animales comme végétales, plus communément regroupées sous le vocable de « biodiversité », mobilise de plus en plus le grand public. Et comme à chaque enjeu, l'intérêt va grandissant... jusqu'à ce qu'on passe à un autre sujet, quand la cause est devenue une démarche naturelle pour tout un chacun... à moins qu'elle ne tombe dans l'oubli ; comme ce fut le cas pour la défense des bébés phoques ! Qui en parle aujourd'hui ?

Nous sommes ainsi passés d'une biodiversité rare, exceptionnelle, au bord de l'extinction ou plus simplement médiatique... à une biodiversité ordinaire. De nombreux programmes de sciences participatives la mettent en exergue comme « Sauvage de ma rue » ou « Plages vivantes » et bien d'autres encore. Et c'est heureux ! Qu'est-ce qu'une espèce pour laquelle on ferait un effort de protection, sans se soucier des autres composantes du réseau trophique (chaînes alimentaires) dans lequel elle évolue et qui conditionne quelque part sa survie ? Et nous n'en sommes pas toujours conscients !

Sans aller vers des animaux rares, examinons le cas des coccinelles à sept points, coccinelles de toute évidence ordinaire ! À quoi bon les protéger si on détruit leur stock de nourriture : les pucerons ! Ah, oui, là vous voyez tout de suite le dilemme du jardinier pour qui la coccinelle faisait référence !

Il en va de même pour la notion d'habitat !

Depuis un certain temps déjà, la notion d'habitat est entrée dans les mœurs ! Mais de quoi parle-t-on ? De zones humides, de forêts, de plages... et les habitats plus ordinaires ? Les bords de routes, les prairies... même les jardins ? Parce qu'ils sont des supports évidents, tout artificialisés soient-ils, de biodiversité, sans qui le monde du vivant s'écroulerait un peu plus dans la forme qu'on lui connaît ! Il n'y a pas d'habitat accessoire ; pas plus que d'espèces négligeables ! Ils forment un tout, nécessaire à la poursuite de la vie.

Alors quand les politiques publiques intégreront-elles cette approche ? S'il n'y a pas d'espèce protégée, ou d'habitat remarquable, tout espace peut ainsi être massacré en toute impunité ! Pudiquement, on dit « aménagé » au nom de la liberté des uns et des autres, du droit de propriété, d'approches économiques indispensables... toutes les raisons sont bonnes ! Mais sont-elles suffisantes ?

Pour autant, ça ne signifie pas sanctuariser !

La mise en place de mesures compensatoires, la recherche du compromis ou de l'amélioration des projets... et l'association d'acteurs environnementaux pourront œuvrer à son acceptabilité environnementale globale qui, seule, tient la route durablement.

Daniel Verfaillie

Enquête	p. 2	Revue de presse	p. 10 et 11
Les Sentinelles et Estuaire	p. 3	Mission sur la pointe du Payré	p. 12 et 13
Manifestations d'automne 2025	p. 3 à 5	Vous les avez sans doute rencontrés	p. 13
Sauterelles, criquets et Cie	p. 6 et 7	Le coin des oiseaux.....	p. 14 et 15
Avis de recherche	p. 7	Les oiseaux du Port de la Guittière	p.15
La pêche de la République	p. 8 et 9	Vie associative	p. 16

Votre ESTUAIRE INFO est une publication gratuite du GROUPE ASSOCIATIF ESTUAIRE (dépôt légal février 2026 – ISSN 1629-1107)

Directeur de Publication : Fabien VERFAILLIE – Rédacteur en chef : Daniel VERFAILLIE – Comité de rédaction et de validation scientifique : Claude de la FRANQUERIE, Fabien VERFAILLIE, Meline BLOVIN – Secrétaire de rédaction : Gaëlle COMBACON – Collaboration dont textes, photographies ou graphisme : Blandine HULOT, Manuel TOMAZZOLLI, Marie GUERTIN, Mathilde BARRÉ, Meline BLOVIN, Robert BARZIC, Servane GAUDEFRY et Fabien VERFAILLIE (1^{re} de couverture).



Programme de sorties et rendez-vous des mois à venir avec le Groupe Associatif Estuaire et les Sentinelles.
Rappel : Pour vous inscrire, rien de plus simple : association.estuaire@gmail.com ou 02.51.20.74.85.

3/02/26 Trait de côte

Suivi mensuel de l'évolution du trait de côte par téléphone.

Tracé GPS sur l'application OutdoorActive.

Plage du Vellon - nous contacter - 7h30

18/02/26 Algues brunes et bigorneaux

Initiez-vous aux sciences participatives avec un protocole simple et amusant pour découvrir qui vit sur les rochers de l'estran.

(programme Biolit - Estuaire 85)

Parking chemin de la République, Talmont - 10h30

16 et 20/02/26 Sur les traces des dinosaures

Balade à pied sur l'estran à la découverte de la vie d'il y a plusieurs millions d'années.

Histoire et évolution

Chemin de la République, Talmont-Saint-Hilaire - 10h

20/02/26 Suivi des oiseaux du port de la Guittière

Suivez l'équipe du GAE dans son recensement des oiseaux de la dune de la Guittière.

Local du GAE, Rue de Louza au port de la Guittière, Talmont-Saint-Hilaire - 9h15

Du 13 au 16/02 et du 27/02 au 02/03/26

Suivi oiseaux échoués

Prospectons les plages entre Jard-sur-Mer et la Tranche-sur-Mer à la recherche d'oiseaux échoués.

(Suivi du programme REOMA/LPO)

Date à définir !

Le nouvel aménagement des locaux d'Estuaire !

Porte ouverte et café/brioche !

Siège du GAE
Rue de Louza/Talmont-Saint-Hilaire - 10 h / 17 h

Et dès la mi-avril,

« Les DÉCOUVERTES de l'ESTRAN »

Un programme d'Estuaire 85, votre association locale du GAE

Journée mondiale
des zones humides
2 février 2026



Zones humides et savoirs traditionnels :
célébrer le patrimoine culturel

**LES ZONES HUMIDES :
SOURCES DE VIE,
HÉRITAGE INTÉMPIREL.
À NOUS DE LES PROTÉGER !**

NE FAIRE QU'UN
AVEC LES
ZONES HUMIDES



Et bientôt...

**la reprise de nos activités
de restauration de la pêche
de la République !**

la P'tite Ferme vous invite à la projection du film :

« Droit dans leurs bottes »

Le samedi 14 mars 2026 à 19h, Salle Bernard-Roy à Saint-Mathurin.



Un film qui questionne l'agriculture paysanne, sur le rapport à la terre et les choix qui façonnent et ont façonné nos territoires.

La projection sera suivie d'un **temps d'échange convivial** avec le public, en présence d'agriculteurs locaux, pour partager expériences et réflexions

⇒ **une petite dégustation de produits sera prévue**

Entrée à prix libre

(La participation est libre mais importante, pour aider à financer la salle et la projection et ainsi rendre ce type d'événement possible)

**Salle Bernard-Roy - Rue du Stade à Saint-Mathurin
19h (ouverture des portes dès 18h15)**

Un moment de cinéma et de discussion ouvert à toutes et tous... N'hésitez pas à partager cette invitation autour de vous.



Nous nous sommes tellement engagés dans les sciences participatives d'une part, et dans les actions « bord de mer » d'autre part, qu'il nous a semblé naturel d'associer l'une à l'autre.

2026 concrétisera cette volonté d'être ainsi utiles et attentifs à la biodiversité et de satisfaire notre curiosité bien légitime à l'égard de notre environnement littoral.

Présentation de l'activité « Découverte de l'estran »

L'activité « Découverte de l'estran » permettra, par petits groupes au gré de déambulations, de découvrir la vie de la zone côtière à marée basse.

Le principe de cette activité repose sur trois objectifs :

- ⇒ **La préservation** : par la compréhension d'un environnement d'une grande biodiversité.
- ⇒ **La connaissance participative** : en permettant à chacun de partager ses propres connaissances.
- ⇒ **L'apport à la science** : par la participation au programme BIOLIT (réseau de sciences participatives).

L'activité s'articule en 2 temps :

- ⇒ **Une sortie découverte** de 1 à 2 heures à marée basse : exploration de l'estran, explications sur la vie des organismes rencontrés et prises de photos (photos à transmettre avant la séance d'identification).
- ⇒ **Une séance d'identification**, une ou deux semaines plus tard : cette séance permettra de réaliser l'identification et/ou confirmation des organismes pris en photos reçues. Cette séance se tiendra dans les locaux d'Estuaire. Quelques thèmes spécifiques, présentés sous forme de fiches, agrémenteront la séance d'identification.

Après identification, les photos seront déposées sur les sites de BIOLIT et du GAE et mises à disposition des scientifiques.

D'un point de vue pratique :

Dans un premier temps (du fait du démarrage de l'animation) l'activité est ouverte uniquement aux adhérents de l'association sur inscription, par groupes de 6.

Équipements pour la sortie : appareil photo (avec dragonne pour éviter qu'il ne tombe à l'eau), bottes, vêtements de saison.

D'autres approches participatives pourront aussi être proposées par la suite sur d'autres aspects et avec d'autres partenaires ou actions de sciences participatives déjà existantes comme le programme *Plages Vivantes* de Vigie-Mer dont *Alamer*, en direction des algues du littoral.

Mais d'autres opportunités existent aussi avec les suivis *Nudibranches* du PNM (déjà engagés par le GAE), les insectes de hauts de plage ou d'autres actions ponctuelles.



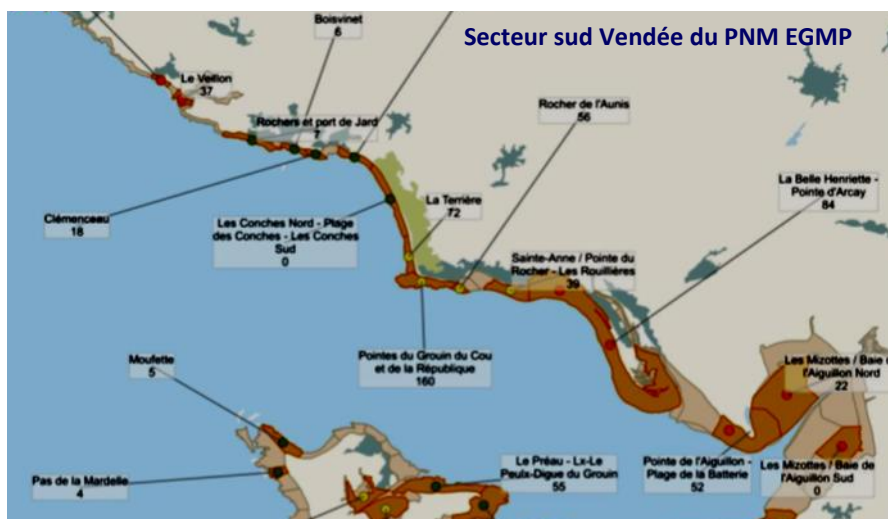
Qu'y a-t-il tout au fond d'une flaque d'eau de mer ? (photo F.Lepri)

Le réseau *Littorea* et le comptage national des pêcheurs à pied de loisir ! (11 au 13 août 2025)

« En 2025, 44 structures se sont mobilisées. Ainsi, 238 personnes (salariés et bénévoles) ont permis de couvrir 498 sites de pêche à pied sur le littoral métropolitain, pour en estimer la fréquentation, mais aussi pour sensibiliser aux bonnes pratiques les usagers de l'estran. Comparativement, moins de structures se sont mobilisées mais davantage de sites ont été comptés, permettant de couvrir une plus large partie du littoral français.

Bien qu'il faille considérer ces chiffres avec prudence, cette mobilisation rend compte de l'importance de la pratique et justifie l'intérêt de poursuivre la pédagogie auprès des pêcheurs à pied ».

(extrait du bilan 2025 ; disponible à *Estuaire*)



Rappel : Asterella est un personnage imaginaire, que nous avons créé il y a plus de 15 ans, prétexte à de nombreux jeux utilisés en produits « famille » ; le personnage évolue dans un monde à mi-chemin entre magie et réalité. Ici, elle va être notre guide naturaliste dans ces paysages qui vont bientôt devenir « Grand Site de France ». Après une rendez-vous avec la Genette (*Estuaire info* n° 84), Asterella nous invite à une rencontre toute méridionale : l'Empuse pennée !

« Le temps passait trop vite ! Le soleil était déjà au zénith !

Des herbes desséchées, des mousses brûlées, partaient à chaque pas des nuées d'insectes, volant, sautant ou s'enfuyant à toute enjambée. La vie était partout et fourmillait. Autour des deux filles s'égaillaient des criquets à ailes rouges ou à ailes bleues, des cicindèles. Des punaises arlequins, toutes corsetées de rouge et de noir, se prélassaient sur les inflorescences des panicauts.

Alors agenouillées, les deux filles observaient minutieusement ce peuple miniature... C'est alors qu'elles l'aperçurent ; comme une mante religieuse, en plus fin ! et aussi, en plus... démoniaque ! Ce n'est effectivement pas pour rien si on l'appelait « diabolotin » ! La bête était là, bien au soleil, immobile, mimétique ! Comme l'élément d'un végétal auquel elle s'intégrait pleinement... attendant patiemment sa proie ! Asterella commença son second dessin de la journée ! »

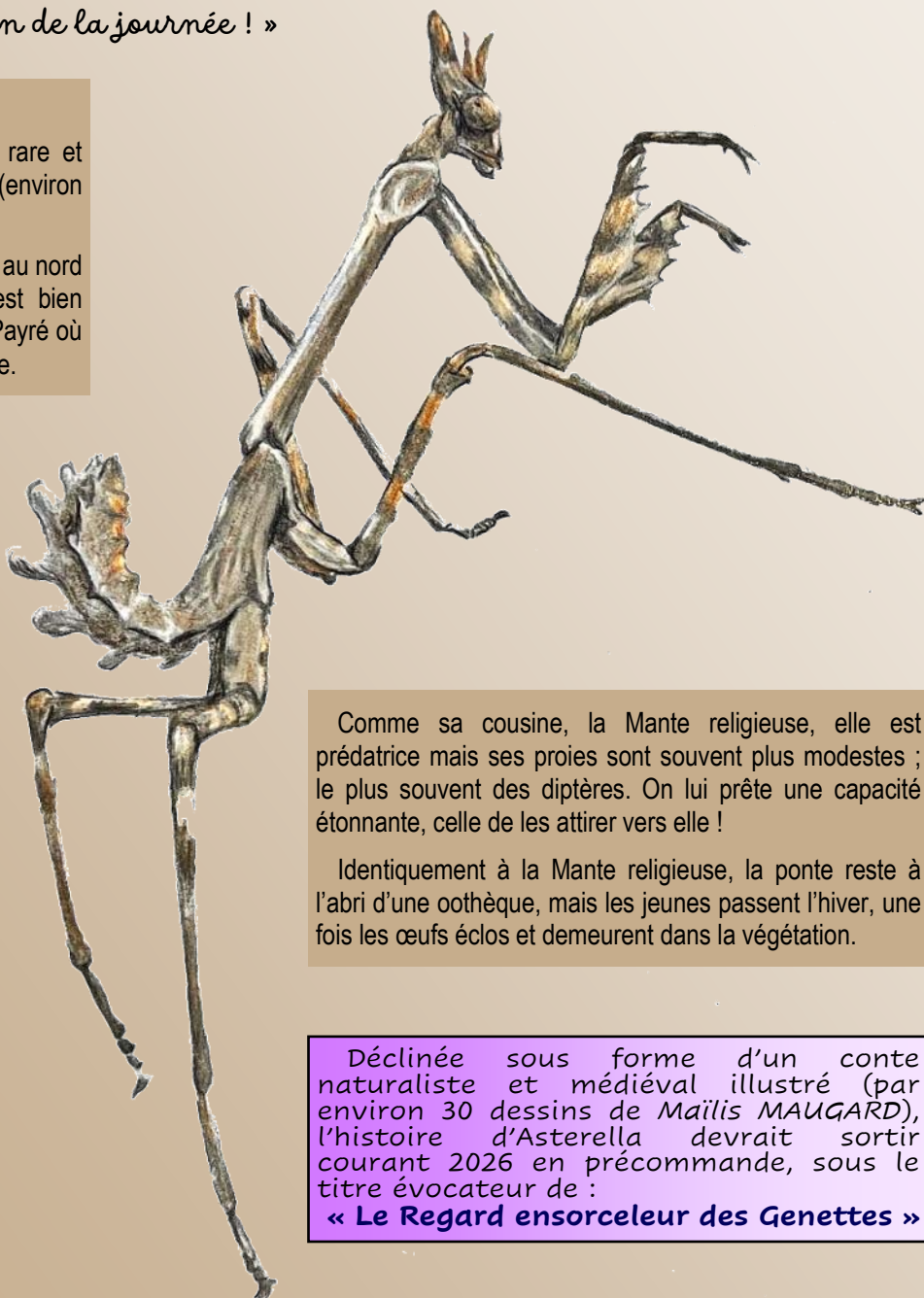
Le diabolotin (*Empusa pennata*)

C'est une sorte de Mante, discrète, rare et méditerranéenne de taille assez grande (environ 50 à 70 mm, rarement plus).

Elle est donnée pour ne pas dépasser au nord la Charente-Maritime, mais l'espèce est bien présente aux alentours de la Pointe du Payré où nous l'avons observée à plusieurs reprises.



Mante religieuse (*Mantis religiosa*)
CC BY 4.0 [Holger Krisp](#)



Comme sa cousine, la Mante religieuse, elle est prédatrice mais ses proies sont souvent plus modestes ; le plus souvent des diptères. On lui prête une capacité étonnante, celle de les attirer vers elle !

Identiquement à la Mante religieuse, la ponte reste à l'abri d'une oothèque, mais les jeunes passent l'hiver, une fois les œufs éclos et demeurent dans la végétation.

Déclinée sous forme d'un conte naturaliste et médiéval illustré (par environ 30 dessins de Maïlis MAUGARD), l'histoire d'Asterella devrait sortir courant 2026 en précommande, sous le titre évocateur de :

« Le Regard ensorceleur des Genettes »



Diminuer la pression du CO₂ sur le réchauffement climatique semble être une obsession largement partagée... On pense tout de suite au rôle salubre des forêts ; pourtant, à peu de distance de notre territoire vendéen (mais pas seulement), la nature (et l'homme) nous ont offert une autre alternative !

Le carbone est un élément présent sous de nombreuses formes. Les êtres vivants en sont constitués à hauteur de 50 % en moyenne. Ce carbone est omniprésent. Il existe sous forme dissoute dans l'eau ou volatile dans l'air, c'est un constituant de nombreuses roches (marbre, craie) mais aussi un constituant des sucres, des lipides et des protéines qui donnent de l'énergie aux êtres vivants. Ainsi, ce carbone est essentiel dans de nombreux processus dont la photosynthèse mais c'est aussi un gaz à effet de serre sous la forme de dioxyde de carbone (CO₂).

Les émissions de CO₂ proviennent de multiples sources : la combustion des hydrocarbures fossiles, la minéralisation des sols (passage du carbone organique comme les sucres en carbone minéral présent dans les roches comme le calcaire), la décomposition des matières végétales mortes suite à la déforestation... Les secteurs les plus émetteurs sont les centrales énergétiques, l'ensemble des processus industriels, le transport, la production agricole et l'extraction et la distribution des énergies fossiles.

La courbe d'émission de CO₂ dans l'atmosphère présente une accélération de la production de carbone lors des Trente Glorieuses qui ne ralentit pas (ou très peu). Or, le lien avec le dérèglement climatique est sans appel. À ce jour, nous tendons vers le scénario le plus émetteur en CO₂. Le CO₂ n'est pas le seul gaz à effet de serre que nous émettons dans l'atmosphère. Le méthane en est un aussi. Toutefois, sa production est bien plus faible mais son rôle dans le dérèglement climatique n'est pas négligeable.

Parmi les réponses étudiées pour limiter l'accumulation de CO₂ dans l'atmosphère, le carbone bleu est une piste intéressante (en parallèle d'autres solutions dont la limitation de la production de CO₂). Le carbone bleu désigne la capacité de certains écosystèmes marins à absorber et stocker le CO₂ après l'avoir transformé en carbone organique. L'écosystème "marin" regroupe les zones humides et les zones côtières. Ainsi, le havre du Payré fait partie des zones étudiées pour le carbone bleu.

Dans les marais, le CO₂ peut être stocké de deux façons : par les végétaux via la photosynthèse ou par sa séquestration dans le sol lorsque les conditions sont favorables. Comparés à d'autres milieux, les marais sont très intéressants car leur pouvoir de fixation est élevé. On peut atteindre 1000 tonnes d'équivalent CO₂ stockées par hectare et par an dans nos marais atlantiques. Attention toutefois, ce taux varie grandement selon les conditions du milieu et les marais peuvent même être émetteurs de CO₂ lorsque les conditions sont très défavorables. Les conditions favorables incluent une faible d'oxygénation de l'eau, une faible dégradation de la matière organique et un apport de sédiments généreux.

Le Havre du Payré, c'est 850 ha de marais. Ces marais, au-delà de leur intérêt écologique, sont une zone tampon qui régule et filtre l'eau, et capte les polluants.

C'est aussi l'identité patrimoniale de notre région, c'est un puits de carbone, une ressource économique mais aussi alimentaire.

Avec ses 217 *esselles** (seuils à l'entrée des marais), les marais du Payré sont un joyau à préserver.

* forme orthographique UCCP pour désigner une « porte » de marais à poissons (écluse).



© GAE/Thomas Louis : marais du Payré

N'est pas marais carbone bleu qui le veut. Certaines actions doivent parfois être effectuées sur ces marais. Or, la gestion courante, qu'elle soit écologique ou non, est déjà coûteuse. Ainsi, la labellisation Carbone bleu peut s'avérer plus contraignante qu'utile. Une aide financière permettrait donc de pallier cette contrainte. Toutefois, Fabrice MOSNERON DUPIN insiste sur le risque de spéculation sur la compensation carbone.

À noter qu'il peut être compliqué d'améliorer les stocks de carbone dans les sols, notamment lorsque les capacités sont déjà élevées. De plus, les propriétaires des marais sont vieillissants et la connaissance de terrain sur la gestion des marais se perd. Sur ce dernier point, l'association des Marais du Payré a commencé la rédaction d'un support à destination des gestionnaires de marais.

Afin de mieux connaître, suivre, conserver et restaurer les écosystèmes carbone bleu, ESA Coastal Blue Carbon développe des méthodes reproductibles basées sur des images satellites de résolution de 10 m (Sentinel-1/2 de Copernicus). Trois milieux principaux sont étudiés : les mangroves, les herbiers de phanérogames marines et les prés salés. Les premiers résultats générés suite à un traitement des données par IA proposent des données moyennes. Cependant, la grande disparité de stockage de carbone dans les sols pour un même habitat incite à la prudence et encourage à de nouveaux prélèvements par carottage dans le sol. ESA Coastal Blue Carbon est donc à la recherche de données de terrain pour améliorer ces cartographies. Des cartes annuelles de stock de carbone seront produites sur des régions et sites pilotes en France mais aussi dans d'autres pays à destination des instances décisionnelles.



Vasières et prés salés de l'estuaire sont aussi des puits de carbone !

et en 2050 ? Maraisilience : un programme LIFE

DV

L'eau... Le climat... Nos territoires... Que seront-ils en 2050 ? Le projet *Maraisilience* est porté par 9 organismes publics impliqués sur le territoire du marais poitevin* dont la Communauté de communes VGL. Il a pour objet de rassembler les acteurs du territoire autour d'une problématique commune :

- ♦ **Comment vivrons-nous dans le marais poitevin en 2050, dans un contexte de changement climatique ?**
- ♦ **Lancé en octobre 2024 pour une durée de 4 ans, il bénéficie du programme de financement européen LIFE.**

Sollicités, pour participer à la phase participative, nous avons ainsi participé déjà à deux rencontres (à Saint-Cyr-en-Talmondais et à La Jonchère) avec d'autres acteurs locaux sur la thématique du changement climatique et de l'eau sur notre territoire sous forme d'ateliers de scénarisation sur l'adaptation au changement climatique.

Pourquoi ces ateliers ?

Le marais poitevin et ses alentours sont confrontés à des aléas météorologiques de plus en plus fréquents et intenses (inondations, sécheresse, tempêtes...), à l'origine de nouveaux défis sur le territoire. Les épisodes de sécheresse, Xynthia sont encore dans toutes les mémoires et chaque année nouvelle apporte son lot d'événements en lien avec le changement climatique sur notre territoire.

« À quoi pourrait ressembler l'usage et le partage de l'eau au quotidien sur le territoire de Vendée Grand Littoral en 2050, marqué par les sécheresses et les fortes chaleurs ? »

L'objectif des ateliers proposés est de faire émerger des scénarios de futurs souhaitables, adaptés à ces nouvelles contraintes, tenant compte de vos besoins et de vos attentes. Concrètement, ces ateliers permettront :

- ⇒ d'explorer différentes visions du futur,
- ⇒ de travailler autour d'une problématique concrète à l'échelle de votre territoire.

* 6 communes de VGL sont situées sur le territoire du Parc naturel régional du Marais poitevin.

♦ À découvrir : <https://life-maraisilience.parc-marais-poitevin.fr/>



Xynthia, la route de La Guittière au Port, 6 h. après ! (GAE)

le mur de la pêche en fin des travaux de 2024



Précédentes phases de la restauration et suite

- 2023 : étude de faisabilité écologique.
- 2024 : test de faisabilité technique et de tenue à la mer.
- 2025 : poursuite des tests (faisabilité, améliorations technologiques et impacts écologiques...)
- 2026 : 1ère phase officielle de restauration.



transporter une ou des pierres
dans une civière,
c'est :



Pour mener plus avant nos travaux, nous
auront alors besoin d'une Autorisation
d'occupation temporaire du Domaine Public

positionner les pierres pour monter le mur :



un travail indispensable



précision et force se complètent



réflexion, force, précision, le mur se construit



un exemple de discrétion et d'efficacité pour remplir le centre du mur



les petites pierres sont essentielles pour remplir le mur



ou les placer au mieux entre les grosses pierres!



j'approvisionne en grosses pierres

je cale les grosses pierres du mur

je réalise le dessus du mur

je cale des petites pierres sur le dessus

j'approvisionne en petites pierres

à chacun sa tâche !!!

mais toujours avec l'envie de bien faire



à la fin de chaque atelier, on manifeste la satisfaction d'avoir bien travaillé

ce qui est tout naturel quand on voit la qualité de la réalisation du mur

... et un peu avant Noël, le miracle est enfin arrivé ! Notre demande d'AOT avait été acceptée par l'administration... au bout d'environ 30 mois !



Groupe Associatif Estuaire

La petite mare du Grand-Îlot

Jules FOURMIS / DV

On vous l'avait déjà évoquée... une petite mare en mal d'entretien au Port de la Guittière, faute d'intérêt dans le monde d'aujourd'hui ! Leurs propriétaires nous ont confié sa restauration par chantier participatif interposé. Jules, notre stagiaire du moment nous a organisé parfaitement cette intervention.



Un nouvel élan pour la biodiversité locale

En cette quatrième semaine d'octobre, le Groupe Associatif Estuaire a entrepris la restauration d'une petite mare située à proximité de ses locaux.

L'objectif : redonner vie à ce milieu humide, essentiel pour la faune et la flore locales.

Durant deux demi-journées de chantier, une équipe de bénévoles motivés s'est mobilisée pour arracher une partie des massettes et supprimer les ronces qui encombraient la mare.

Ces actions vont permettre de ramener de la lumière et favoriser la repousse d'une végétation plus diversifiée.

De plus, les bénévoles ont réalisé un travail de création d'habitats pour la petite faune, en installant des tas de pierres et de branches.

Ces aménagements simples mais efficaces offriront refuge et abri à de nombreux animaux comme les amphibiens, insectes ou petits mammifères.

La mare n'a pas encore pu être débarrassée des lentilles d'eau qui recouvrent sa surface, mais cette intervention reste prévue afin de libérer l'espace nécessaire au développement des plantes aquatiques immergées.

Un léger curage est également envisagé dans les prochaines semaines, afin de retirer une partie de la vase accumulée et de restaurer un meilleur équilibre écologique au sein du plan d'eau.

Grâce à l'engagement des participants, cette mare retrouvera progressivement un équilibre écologique favorable à la biodiversité et deviendra, à terme, un lieu d'observation et de sensibilisation.



Merci à tous ceux qui y ont contribué !

D'autres chantiers similaires vous seront aussi proposés ; mais, vous aussi, vous pouvez nous suggérer des intervention au bénéfice de notre biodiversité locale !

Dernière nouvelle de fin d'année : Nous retrouverons en 2026 la gestion des dunes du Port de la Guittière !

Ainsi en a décidé la commune de Talmont-Saint-Hilaire lors de son conseil municipal de décembre... après une pause en 2025 sur fond de basculement en ENS (Espace naturel sensible) en cours. Celui-ci est toujours à l'ordre du jour mais sans date effective.

Vous aussi, venez nous rejoindre pour la mise en place et la réalisation de chantiers participatifs dans les dune et forêts ou autour des mares !

Les ORE ou Obligation réelle environnementale

L'ORE vous connaissez ?

Une **obligation réelle environnementale (ORE)**, c'est un **engagement pris par le propriétaire d'un terrain pour protéger la nature** sur ce terrain, **sans qu'il perde la propriété** de celui-ci ; cette disposition s'inscrit dans l'article L.132-3 du Code de l'environnement.

Le principe : le propriétaire d'un terrain signe un **contrat** avec une **collectivité, une association environnementale ou un établissement public**.

Dans ce contrat, il **s'engage à préserver la biodiversité** sur son terrain : *par exemple*,

- ne pas couper certains arbres,
- maintenir une zone humide,
- ne pas construire,
- favoriser certaines espèces, etc.

Ce n'est pas une simple promesse : c'est une **obligation "réelle"**, c'est-à-dire qu'elle **s'attache au terrain lui-même**, pas seulement à la personne.

Si le propriétaire vend le terrain, le **nouveau propriétaire doit aussi respecter ces obligations**.

Durée : l'ORE est **souvent conclue pour une longue durée**, mais elle peut aussi être **temporaire ou permanente**.



Groupe Associatif Estuaire

Vous les avez sans doute rencontrés...

Daniel VERFAILLIE

Cette rubrique est consacrée aux « anciens » d'Estuaire ; bénévoles, salariés, volontaires du service civique ou stagiaires... histoire de se souvenir, et surtout, de maintenir une forme de lien entre tous ceux qui ont cheminé à nos côtés et qui ont, peu ou prou, chacun à leur niveau, construit ou fait vivre notre association.

Élise LEROYER ! Vous ne l'avez peut-être pas rencontrée physiquement, car elle était en poste de stage 6 mois à Perpignan pour l'OVL sur le sujet des lucioles invasives... mais vous l'avez au moins lue grâce à ses articles brillants et documentés sur plusieurs de nos *Estuaire info*. Après avoir rejoint le conseil d'administration de cette structure du GAE, Élise vient de s'engager sur un doctorat d'Histoire environnementale !

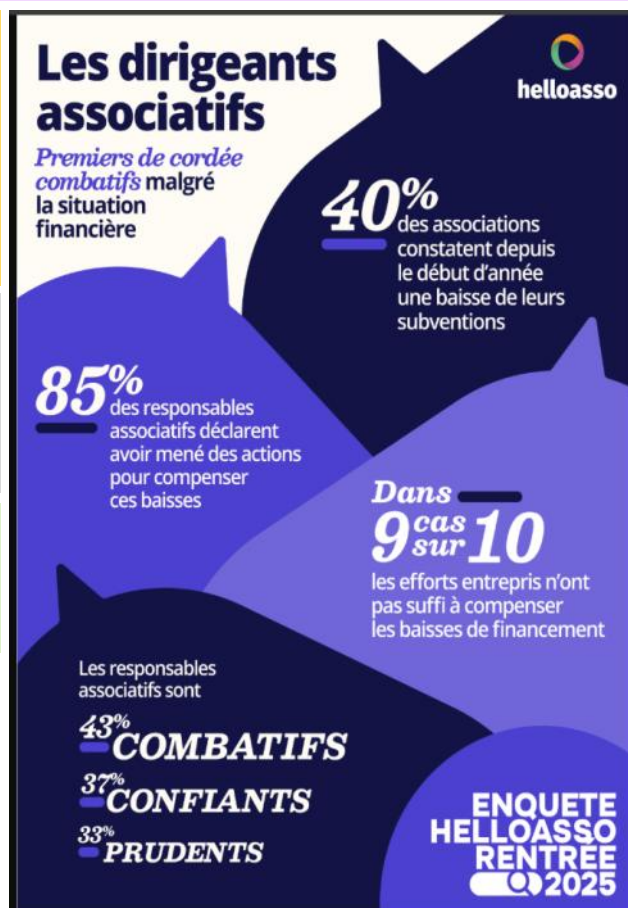
Justine VALLEE, vous connaissez ? Ancienne salariée du GAE en 2017, 2018 et aussi pour des activités ponctuelles ! Membre du conseil d'administration et du comité de coordination ! Elle est aujourd'hui agricultrice bio et vient vendre ses produits tous les 15 jours à Estuaire. Justine nous propose aussi d'assister à la projection d'un film qu'elle organise... justement sur l'agriculture : « **Droit dans leurs bottes** » (cf. p.3).

Nous avons également eu le plaisir de retrouver **Sarah IRIOUT**, volontaire du service civique en 2024/2025, plus en charge du volet « littoral » dont un *Estuaire info* spécial Mer (le numéro 76 de novembre 2024), qu'elle avait en grande partie réalisée. Elle travaille toujours à la Roche-sur-Yon. Et c'est avec plaisir que nous l'avons retrouvée lors de notre bilan « pêcherie » à la salle de la Salorge de Talmont-Saint-Hilaire en novembre dernier.

Anaïs GODET était en stage au GAE en 2024 : « Je vous contacte, car je suis à la recherche d'un stage pour finaliser mon année de master à l'université de Bordeaux. J'ai auparavant déjà réalisé un stage dans votre association qui m'a plu et je souhaite renouveler cette expérience ».

Liloue DEVEILLE (et Romain SAQUET) : Vient de s'installer à Albi avec Romain ! (Tous deux étaient en volontariat de service civique de novembre 2024 à juillet 2025 ; Liloue a intégré le CA du GAE à la fin de son service civique).

Enfin des nouvelles de la Corrèzienne **Jeanne NICOLLE**, stagiaire de M1 sur les amphibiens en 2023, puis en M2 sur notre site des Pyrénées-Orientales en 2024, avec pour sujet « Comparaison de méthodes : Chorologie, phénologie et écologie de la luciole *Photinus signaticollis* », mais aussi membre du CA de notre structure scientifique OVL : Jeanne vient d'être embauchée dans une réserve naturelle d'Ile-de-France.





Nouvelle page à retrouver dans vos prochains *Estuaire info* : une revue de presse !
Mais pas n'importe laquelle... car ici, il sera question, essentiellement, d'info issues de sources environnementales et peu médiatiques !

La déforestation mondiale ralentit, mais elle demeure alarmante

Selon le nouveau rapport **FRA 2025** de la **FAO**, la déforestation mondiale **ralentit**, mais elle demeure **alarmante**. Les forêts couvrent encore **32 % des terres émergées** (environ 4,14 milliards d'hectares), mais **10,9 millions d'hectares** disparaissent chaque année, contre 17,6 millions autour de 1990. La perte nette reste proche de **4 millions d'hectares par an**.

Ce ralentissement résulte des efforts de reboisement et de la gestion durable, mais la pression reste forte, surtout dans les **zones tropicales** d'Amérique du Sud, d'Afrique et d'Asie du Sud-Est. L'**agriculture extensive**, l'**élevage**, l'**exploitation du bois** et les **incendies** demeurent les principales ...

La déforestation continue de provoquer une **érosion massive de la biodiversité**, d'accélérer le **changement climatique** (libération de CO₂) et d'affecter les **communautés locales** dépendantes des forêts.

La FAO appelle à **renforcer la protection des forêts primaires**, à **restaurer les zones dégradées**, à mieux surveiller les pertes (télédétection, données ouvertes) et à **promouvoir des pratiques agricoles durables**

Les progrès sont réels, mais insuffisants ; la planète perd encore trop de forêts pour espérer stabiliser le climat et préserver la biodiversité.

« Comment une forêt peut-elle émettre plus de CO₂ qu'elle n'en capture ? »

Les forêts sont souvent perçues comme des « poumons verts » de la planète, capables d'absorber de grandes quantités de dioxyde de carbone (CO₂) grâce à la **photosynthèse**. Ce processus permet aux arbres de capter le CO₂ de l'atmosphère pour fabriquer leur biomasse (troncs, branches, feuilles, racines). Une partie de ce carbone est ensuite stockée dans les sols forestiers sous forme de matière organique. Cependant, cette vision d'une forêt toujours bénéfique pour le climat est incomplète : une forêt peut aussi devenir **émettrice nette de CO₂**.

Ce phénomène se produit lorsque les **émissions liées à la respiration des organismes**, à la **décomposition du bois mort** et à la **dégradation des sols** dépassent la quantité de CO₂ captée par la photosynthèse. Plusieurs facteurs peuvent inverser cet équilibre : le **vieillessement des forêts**, les **perturbations naturelles** comme les incendies, les tempêtes, les sécheresses ou les attaques parasitaires, mais aussi les **pratiques humaines** telles que la surexploitation, la déforestation ou une mauvaise gestion sylvicole.

Dans une forêt arrivée à maturité, la croissance ralentit, la mortalité augmente et la quantité de bois mort en décomposition devient importante. Le carbone libéré par ces processus peut alors surpasser celui fixé par les jeunes arbres encore en croissance. De même, après une perturbation majeure (incendie, coupe rase), la forêt relâche massivement du CO₂ avant de redevenir, après plusieurs décennies, un puits de carbone efficace.

Ainsi, le **rôle climatique des forêts** dépend étroitement de leur **état de santé**, de leur **dynamique de régénération** et du **type de gestion** appliqué. Une **gestion durable** favorisant la diversité des essences, le renouvellement des peuplements et la résilience face au changement climatique est essentielle pour maintenir leur capacité de stockage du carbone à long terme. Préserver et restaurer les forêts, tout en limitant les sources de perturbation, reste donc un levier crucial pour atténuer le réchauffement climatique.

(synthèse par IA, extraite de Tela Botanica, publiée le 07/10/2025)

Le B.A.-BA du climat et de la biodiversité est une formation, proposée par le Cned, permettant à toutes les personnes qui le souhaitent, d'acquérir les connaissances fondamentales sur le changement climatique et la biodiversité. Il est le fruit d'une collaboration entre experts scientifiques reconnus et experts de la pédagogie numérique.

La conférence nationale “L’eau dans nos territoires” dans les Infos de Vigie Nature

Lancée par le Premier ministre en mai 2025, la **conférence nationale “L’eau dans nos territoires”** s’inscrit dans la continuité du **Plan Eau**, pour encourager une gestion plus résiliente et concertée de la ressource. Elle vise à créer entre autres, des **espaces de dialogue locaux**, identifier des **leviers d’action** et promouvoir des **bonnes pratiques** face aux défis climatiques.

Les échanges ont porté sur plusieurs grandes questions dont nous avons retenu certaines :

- ♦ Sur le **partage de la ressource**, les acteurs recommandent de miser sur les **solutions fondées sur la nature** : restauration des zones humides, maintien des haies et arbres, lutte contre le ruissellement et désimperméabilisation des sols.
- ♦ Concernant la **réduction des pollutions**, l’objectif est de passer d’une logique curative à une approche **préventive**, en favorisant les échanges de terres, l’évolution des pratiques agricoles et la création de **filières locales durables**.
- ♦ Pour **mobiliser le grand public**, la conférence insiste sur la **culture de l’eau** : éducation des jeunes, implication citoyenne, “année de l’eau” à l’école et programmes pédagogiques dans les territoires.
- ♦ Enfin, pour le **lien terre-mer**, les propositions portent sur une meilleure **gouvernance côtière**, la **valorisation des urines**, la création de profils de **vulnérabilité littorale**, et une **obligation de résultat** pour la réduction des nitrates.

Globalement, les participants appellent à une action collective, mêlant innovation, pédagogie et solidarité territoriale pour protéger durablement l’eau, bien commun essentiel.

L’ensemble des travaux se trouve sur 2 documents téléchargeables ; « *la synthèse des contributions des ateliers territoriaux* » réalisés dans le cadre de la conférence nationale « L’eau dans nos territoires » et les « *Cahiers des solutions* » sur le site de l’Agence de l’eau Loire-Bretagne : <https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html>

En moins de 10 ans, le réchauffement climatique a modifié la flore de France ! (Vigie Nature/Vigie Flore)

Bien que l’article reprenne des études d’il y a quelques années, son constat est indubitable et sans appel ; n’en déplaise aux climatosceptiques !

Il s’agit d’une présentation de résultats inédits montrant que le réchauffement climatique a déjà profondément modifié la flore française en moins de dix ans. En s’appuyant sur les données du programme de science participative **Vigie-Flore**, les chercheurs du MNHN ont analysé l’évolution de plus de 550 espèces communes entre 2009 et 2017. Chaque plante est associée à un **indice de préférence thermique**, qui indique la température optimale pour son développement.

Les résultats montrent une augmentation rapide de la préférence thermique moyenne des communautés végétales, signe que les espèces aimant la chaleur deviennent plus fréquentes. En parallèle, les espèces adaptées au froid déclinent. Ce phénomène est observé dans tous les milieux (agricoles, urbains, prairies, forêts) et sur l’ensemble du territoire.

Les plantes réagissent au réchauffement de plusieurs façons : déplacement vers le nord, montée en altitude ou adaptation locale. Les espèces annuelles sont les plus affectées, car leur cycle de vie court les rend plus sensibles aux variations climatiques, tandis que les plantes pérennes réagissent plus lentement.

Les chercheurs ont montré que ces changements sont directement liés à l’augmentation des températures, et non à d’autres facteurs comme l’azote ou l’humidité. L’étude met en évidence la rapidité des transformations en cours et annonce un profond remaniement des communautés végétales, avec des conséquences potentielles sur l’ensemble des écosystèmes

L’avenir de la planète mobilise partout mais les approches varient selon les régions, les contextes et les priorités des populations. (le Mag de l’IRD n°34 du 19/12/2025)

Le document montre que la transition écologique fait aujourd’hui l’objet d’un large consensus à l’échelle mondiale, mais que sa mise en œuvre varie fortement selon les contextes sociaux, économiques et géographiques. À partir d’une enquête menée entre 2022 et 2025 dans le cadre du programme international CoRE, l’article analyse les visions de la transition écologique juste portées par des organisations de la société civile du Sud et du Nord.

Tous les acteurs interrogés s’accordent sur un socle commun de valeurs : la transition écologique doit être indissociable de la justice sociale, de la réduction des inégalités et du rôle central des populations locales. Le changement climatique est identifié partout comme la principale menace, générant des crises alimentaires, sanitaires et économiques.

En revanche, les chemins pour y parvenir divergent. En Amérique latine, de nombreux acteurs prônent une rupture avec le modèle économique extractiviste, tandis qu’en Afrique les solutions technologiques sont souvent perçues comme nécessaires au développement. En Asie et au Moyen-Orient, les approches sont plus fragmentées.

L’enquête souligne aussi l’absence de consensus sur les leviers d’action prioritaires. La transition écologique juste apparaît ainsi comme un processus complexe, fondé sur des compromis, des tensions et des expérimentations locales, et non comme un modèle unique imposé d’en haut



⇒ De l'utilité des vergers pour les oiseaux !

(d'après l'article d'Ornithomédia de Novembre 2025)

Les vergers traditionnels, notamment les pommiers, jouent un rôle écologique majeur pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Ces vergers haute-tige, peu denses et peu traités chimiquement, offrent un habitat riche et varié où les oiseaux trouvent nourriture et abris toute l'année. Au printemps, ils accueillent une grande diversité d'espèces nicheuses comme les mésanges, les étourneaux, les pics, les merles ou les grives. On estime que 30 à 40 espèces d'oiseaux différentes peuvent y nicher ! La présence d'insectes, de cavités naturelles et d'un couvert végétal favorise la reproduction et l'alimentation des oiseaux insectivores.

En automne et en hiver, les fruits laissés sur les arbres ou tombés au sol deviennent une ressource vitale. Pommes mûres ou flétries nourrissent merles noirs, grives, rouges-gorges, pinsons, ou geais, tandis que d'autres y trouvent refuge. Les fruits pourrissants enrichissent aussi le sol, contribuant à la fertilité naturelle des vergers. Cependant, ces vergers traditionnels disparaissent progressivement à cause de l'urbanisation et de l'agriculture intensive.

Pour préserver cette biodiversité, il est conseillé de soutenir la conservation de ces espaces, de planter des pommiers dans les jardins et de laisser une partie des fruits aux oiseaux. Même sans verger, chacun peut offrir des pommes en hiver, coupées ou suspendues, pour aider les espèces frugivores pendant la mauvaise saison.

Ces gestes simples contribuent à maintenir un équilibre écologique essentiel entre les arbres fruitiers et l'avifaune.

⇒ Les oiseaux du Port de la Guittière

◇ nos derniers relevés (avec en plus les effectifs rencontrés (si égal ou supérieur à 6 individus vus lors du suivi))

Le 21/11/2025	Le 18/12/2025
Accenteur mouchet	Aigrette garzette
Aigrette garzette	Bernache cravant
Corneille noire	Chardonneret élégant
Cygne tuberculé	Choucas des tours 60
Étourneau sansonnet 10	Corneille noire
Faucon crécerelle	Cygne tuberculé
Foulque macroule	Faucon crécerelle
Geai des chênes	Geai des chênes
Goéland argenté 8	Goéland argenté
Grand cormoran 9	Grand cormoran
Merle noir	Grive musicienne
Orite à longue queue 8	Héron cendré
Mésange charbonnière 10	Merle noir
Moineau domestique 30	Mésange bleue
Mouette rieuse	Mésange charbonnière
Perdrix rouge 7	Moineau domestique
Phragmite des joncs	Mouettes rieuses 20
Pic vert	Orite à longue queue
Pie bavarde	Pie bavarde
Pigeon ramier 8	Pigeon ramier 13
Pinson des arbres > 56	Pinson des arbres 10
Roitelet triple bandeau	Pipit farlouse
Rouge gorge	Roitelet triple bandeau
Tarier pâle	Rouge gorge
Tourterelle turque	Tadorné de belon
Troglodyte mignon	Vanneau 6

⇒ Les oiseaux et les mangeoires

(Vigie-Nature / données du programme de science participative BirdLab)

Les oiseaux visitent-ils plus les mangeoires par temps froid ?

En hiver, les oiseaux font face à un stress énergétique important dû à la baisse des températures et à la raréfaction des ressources alimentaires. Les mangeoires, très répandues en milieu périurbain, constituent alors un apport nutritionnel d'origine humaine qui peut aider à limiter ce stress.

L'étude repose sur plus de 600 000 observations collectées depuis 2014 par des participants observant les oiseaux pendant de courtes sessions standardisées. Les données ont été croisées avec des informations météorologiques afin d'identifier les périodes de froid intense.

Les résultats montrent que les oiseaux utilisent davantage les mangeoires lorsque le froid dure plusieurs jours consécutifs. Le nombre de visites reste globalement stable, mais les individus passent plus de temps à la mangeoire et le nombre d'espèces présentes augmente, surtout après deux jours de froid. Les espèces les plus rares sont celles qui modifient le plus leur comportement, tandis que les espèces communes prolongent surtout leur temps de présence.

L'étude souligne toutefois certaines limites du nourrissage, comme les risques sanitaires, la compétition entre espèces ou l'attraction de prédateurs. Malgré cela, elle confirme l'importance des mangeoires en hiver et démontre la fiabilité de BirdLab comme outil scientifique, tout en encourageant la participation du public.

(<https://www.vigienature.fr/fr/actualites/oiseaux-visitent-ils-plus-mangeoires-temps-froid-reponse-apres-birdlabers-3855>)



La Mésange charbonnière,
(Parus major) un hôte habituel
des mangeoires en hiver !
(d'après un cliché de Denis Joire)

Ce nouveau programme, que l'on a déjà évoqué dans des *Estuaire info* précédents, se décline en au moins 4 phases et va débuter en 2026 pour s'étendre sur plusieurs années.

Il va nous amener sur les terres des papillons, allier sensibilisation et connaissances, avant de, peut-être, se poursuivre vers des propositions de gestion et de renaturation !

- ⇒ **Sensibiliser** pour mieux conduire à des gestes citoyens au regard de notre environnement ;
- ⇒ **Améliorer nos connaissances environnementales** pour mieux gérer le vivant et les habitats associés.

♦ 1re phase : **Sensibilisation du grand public** avec les **Journées locales des papillons**.

Elle sont constituées d'une exposition itinérante dédiée aux papillons de jour, proposée aux différentes communes de VGL ; soit sur un samedi pour toutes les communes et un vendredi suivi d'un samedi pour les communes sur lesquelles une école primaire existe ; le vendredi étant réservé aux scolaires. Les communes des Moutiers-les-Mauxfaits et Talmont-Saint-Hilaire disposant en plus d'un collège pourront voir un aménagement particulier si besoin.

⇒ Composition de l'exposition : un minimum de 15 rollups sur le thème des papillons de jour comme axe central. Ces roll-up abordent différents aspects anatomiques, phénologiques et écologiques, les principaux papillons et familles rencontrées sur notre territoire, les menaces et les espèces protégées dans le cadre des PNA et PNR papillons.

♦ 2e phase : **Accompagnement pédagogique** auprès des écoles (à définir au cas par cas)

♦ 3e phase : **Sciences participatives** aidant au recensement des papillons sur les 20 communes de VGL

Ce projet doit aboutir à la création d'un réseau de bénévoles (à géométrie variable) destiné à poursuivre des actions de sensibilisation ainsi qu'à améliorer notre connaissance des papillons de jour sur le territoire VGL.

L'exposition est considérée comme un vecteur propre à générer des contacts et à sensibiliser en ce sens.

Le principe : Il s'agit de pouvoir collecter des données sur les papillons de jour, sur le territoire VGL à la manière d'un observatoire de sciences participatives.

L'expérience du GAE dans ce domaine n'est plus à faire : conception et mise en œuvre d'observatoires locaux ou nationaux : Hérissons, OBF (Bourdons de France avec le MNHN), mares (*Mares où êtes-vous* avec FNE Aura), Vers luisants et Lucioles (OVL avec le CNRS)... Ce dernier comptabilise actuellement plus de 4000 photographies et 121 000 témoignages).

Les participants réguliers ou occasionnels prennent des photographies avec une fiche de renseignements sommaires qu'ils nous fournissent. Ils peuvent identifier les espèces rencontrées. Un cellule spécialisée du GAE analyse les photos et les identifications proposées. Si besoin, un agent s'assure de l'espèce en se déplaçant sur site (suivant un intérêt patrimonial par exemple).

Dans un second temps, les identifications sont enregistrées et peuvent aboutir à terme à la création d'un véritable site de saisie comme pour nos autres observatoires.

♦ 4e temps : **Suivi scientifique protocolé**

- ◇ La zone d'inventaire reste à définir (en cours de construction) : Natura 2000, ZNIEF, ENS, des habitats-cible, ensemble du territoire VGL ?
- ◇ Le protocole est aussi à définir : STERF, Chrono'ventaire... Chrono'capture ou construction d'un protocole adapté
- ◇ Les différents milieux concernés privilégieront : dunes, forêt littorale, forêts intérieures (milieux acides dont châtaigneraies / milieux basiques), bocage, étangs, lacs et ripisylves, pelouses calcaires, marais doux, marais salés...
- ◇ Des stagiaires de Master seront recrutés par tranche de deux mois. Le premier stagiaire 2026 participera à la définition de l'inventaire utile et le choix du protocole. Les périodes d'observation vont du 15 mars au 15 septembre (voire après) : les suivis de septembre (optionnels) sont effectués en interne.



Le Machaon (Papilio machaon)

Photo FV

**En termes de biodiversité locale,
ce sera pour nous un des points forts de 2026**



- ⇒ Bilan 2025 pêcheurie le 21 novembre 2025.
- ⇒ Consultation du CA sur une nouvelle option comptable avec un logiciel adapté aux associations.
- ⇒ Réunion de Bureau le 30/12 dernier.
- ⇒ + diverses réunion « pêcheries ».
- ⇒ Assemblée générale de notre partenaire « MerAvenir » le 30 janvier 2026.
- ⇒ Prochaine AG du GAE et de ses principales composantes en principe dans la première quinzaine d'avril.
- ⇒ **Rénovation des locaux** : après l'extérieur (mur et toiture) tout l'intérieur est aussi en cours de rénovation et de réorganisation.
- ⇒ Attention : pour nous joindre directement par mail, toute une série de **nouvelles adresses courriel** en [@estuaire.net](mailto:contact@estuaire.net) va remplacer nos @gmail.com !
- ⇒ Depuis le 10 janvier dernier, **une permanence** est assurée tous les samedis matin à Estuaire avec, à minima un des salarié et un administrateur.
- ⇒ Arrivée de deux nouveaux volontaires du service civique : Arthur PETIT et Florian DAVID.
- ⇒ **Assemblée générale du GAE : samedi 28 mars prochain à 15 heures à la salle de Saint-Hilaire (salle des Halles) comme les années passées.**

Faites aussi adhérer vos amis et vos connaissances

Localisation des adhérents en 2025... sur presque 50 départements !



car notre environnement le vaut bien
mais aussi pour défendre nos certitudes que

Protection de l'environnement et développement économique ne sont pas nécessairement opposables mais complémentaires

Pour soutenir nos actions en faveur de l'environnement en général et de la biodiversité en particulier, vous pouvez adhérer à notre mouvement en nous renvoyant simplement ce coupon par mail à « contact@estuaire.net » ou par courrier et régler votre cotisation correspondante par courrier postal (GAE, rue de Louza 85440 Talmont-Saint-Hilaire) ou via Hello asso.

M.....
demeurant.....
..... département
Courriel

souhaite soutenir nos actions et adhérer à l'association « Estuaire ».

☀ Adhésion individuelle, soit 20 € ☀ Adhésion familiale, soit 25 €

☀ Étudiant, lycéen, demandeur d'emploi, soit 10 €

☀ Adhésion collectivité et personne morale, soit 25 € Merci d'avance !

Nouveaux tarifs... Première augmentation depuis le passage à l'euro !.

Logos des partenaires et actions engagées...



GROUPE ASSOCIATIF ESTUAIRE

rue de Louza - Le Port de la Guittière - 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE

☎ 02 51 20 74 85 / contact@estuaire.net

Découvrez les principaux sites d'Estuaire : www.estuaire.net et www.asterella.eu